



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 22139VAE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Cuisine est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. MICHEL DOUENCE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. GREGORY HOLTON
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Hôtellerie Tourisme TALENCE CEDEX
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. ERIC STIBIO

BA 106 BA 106 6 MESS DES OFFICIERS MERIGNAC
CEDEX
HOTELLERIE & TOURISME-SECTION HOTELLERIE

Membre de l'enseignement

M. JEAN COUGOUREUX
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Hôtellerie Tourisme TALENCE CEDEX

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 22141VAE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Pâtissier est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. STEPHANE ESPAGNET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PATISSERIE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme SABINE BOUTIN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Hôtellerie Tourisme TALENCE CEDEX
PATISSERIE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Martin AURIACOMBE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PATISSERIE

Membre de l'enseignement

M. YASSINE SAHIB EDDINE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Hôtellerie Tourisme TALENCE CEDEX
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 22142VAE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria) est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. Yann GARRIDO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme VALERIE DELBAC COURTITARAT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel de l'Estuaire BLAYE
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Emma LOISELET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Membre de l'enseignement

M. NICOLAS MATHERN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel de l'Estuaire BLAYE
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 22421VAE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Tournage en céramique est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme Audrey GOYENEIX

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL BAYONNE
ARTS DU FEU (VERRE, CERAMIQUE)

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme DELPHINE MAILLOT-KRAWIEC
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Ramiro Arrue - Lycée des métiers Côte
Basque ST JEAN DE LUZ
DESSIN D'ART APPLIQUE AUX METIERS

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Lisa BOUQUIL

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL BAYONNE
ARTS DU FEU (VERRE, CERAMIQUE)

Membre de l'enseignement

M. PASCAL PEYREBLANQUE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Ramiro Arrue - Lycée des métiers Côte
Basque ST JEAN DE LUZ
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 23223VAE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Couvreur est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. Kévin RICHARD

- PROFESSIONNEL DORDOGNE PERIGUEUX
COUVERTURE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. JULIEN REYTIER
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Lycée professionnel Métiers du Bâtiment COULAURES
COUVERTURE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. GALAAD KOU

- PROFESSIONNEL DORDOGNE PERIGUEUX
MENUISERIE CHARPENTE

Membre de l'enseignement

Mme MARIE-LYNE GIRY
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Métiers du Bâtiment COULAURES
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 23324VAE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Monteur installations sanitaires est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. JEROME SALMON

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE THERMIQUE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. LAURENT CASSEGRAIN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Léonard de Vinci BLANQUEFORT
CEDEX
GENIE THERMIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. DOMINIQUE DE SOUSA

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
INSTALLATIONS SANITAIRES ET THERMIQUES

Membre de l'enseignement

M. FRANCOIS BARREAU
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Léonard de Vinci BLANQUEFORT
CEDEX
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 23449VAE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Menuisier installateur est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. Fabrice CONSEIL

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE INDUSTRIEL BOIS

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. PATRICK D'AUBER DE PEYRELONG
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Henri Brulle LIBOURNE CEDEX
GENIE INDUSTRIEL BOIS

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Léonard LAMANE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE INDUSTRIEL BOIS

Membre de l'enseignement

Mme SOPHIE MARCADIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Henri Brulle LIBOURNE CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 25524VAE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Électricien est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. Philippe FERNANDEZ

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. JOAQUIM CATARINO
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel - Lycée des métiers de l'habitat et de l'industrie GELOS
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. William BORDERON

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

Membre de l'enseignement

Mme LUCIE SOUVERBIE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel - Lycée des métiers de l'habitat et de l'industrie GELOS
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 31221VAE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Poissonnier écailler est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. CHRISTIAN BOURDIN

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
POISSONNERIE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. PASCAL MARNET

CFA DISTRICT SUD BASSIN LA TESTE DE BUCH
POISSONNERIE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. ROMUALD ALARCON

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
POISSONNERIE

Membre de l'enseignement

M. LAURENT FAIVRE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Condorcet - Lycée des métiers de
l'hôtellerie, du tourisme et des services ARCAÇON
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33205VAE1 de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Accompagnant éducatif petite enfance est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme MYRIAM LECLERC

- PROFESSIONNEL DORDOGNE PERIGUEUX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme AUDREY MERCIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Pablo Picasso PERIGUEUX CEDEX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme CAROLE ESPIAU

Lycée professionnel Pablo Picasso PERIGUEUX CEDEX
INFIRMIERE EN ETABLISSEMENT

Membre de l'enseignement

Mme SOPHIE FAVARD LEBRIAT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Pablo Picasso PERIGUEUX CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33205VAE2 de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Accompagnant éducatif petite enfance est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme MARIE-CHRISTINE CATHERINE HOURTIC

CDC FOYEN comté de commune pays foyen PINEUILH
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme SYLVIE ROUSSEAU
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Paul Broca STE FOY LA GRANDE
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme ANGELIQUE RUBIO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Membre de l'enseignement

Mme MATHILDE GONCALVES VAZ
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Paul Broca STE FOY LA GRANDE
LETTRES ESPAGNOL

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33205VAE3 de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Accompagnant éducatif petite enfance est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme Stéphanie TRIFFAULT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme NADIA LEGRAND
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Jehan Duperier ST MEDARD JALLES
CEDEX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Audrey TRENTO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Membre de l'enseignement

ML VIRGINIE MICHEL
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Jehan Duperier ST MEDARD JALLES
CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33205VAE4 de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Accompagnant éducatif petite enfance est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme Anouck ANICET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme MARIE-LAURE BRACHET SERGENT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Tregey Rive de Garonne BORDEAUX
CEDEX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme JULIE LANNES

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Membre de l'enseignement

Mme BÉNÉDICTE VERIN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Tregey Rive de Garonne BORDEAUX
CEDEX
LETTRES ANGLAIS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL





ACADÉMIE DE BORDEAUX

Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33205VAE5 de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Accompagnant éducatif petite enfance est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme NICOLE DAVID
ECR MAITRE AUXILIAIRE 2EME CATEGORIE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme NADINE DARRIBEY
ECR MAITRE DELEGUE 1ERE CATEGORIE

Lycée professionnel privé Bel Orme - Lycée des métiers du
service et de la relation et du laboratoire BORDEAUX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Cynthia GARCIA

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Mme Julia TOFFOLI

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Membre de l'enseignement

M. JONATHAN TOLAGEN
ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE

Lycée technologique privé Bel Orme BORDEAUX
HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33205VAE6 de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Accompagnant éducatif petite enfance est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme NELLY DUCOIN
PROFESSEUR DES ECOLES CL EXCEPTIONNELLE

EPEU BASSUSSARRY
DIRECTION

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme VIRGINIE PAPA
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Paul Bert - Lycée des métiers du tertiaire et des services BAYONNE CEDEX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Virginie HARISPE

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL BAYONNE
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Membre de l'enseignement

Mme CHRISTELLE RENARD
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Paul Bert - Lycée des métiers du tertiaire et des services BAYONNE CEDEX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33205VAE7 de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Accompagnant éducatif petite enfance est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme Sylvaine COUSTAUT

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme SANDRINE BORNERIE DUMAS
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Francis Jammes - Lycée des métiers
de l'industrie connectée, durable et des services ORTHEZ
CEDEX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Flavia CLASTRE

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Membre de l'enseignement

Mme FLORENCE LAFONT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Francis Jammes - Lycée des métiers
de l'industrie connectée, durable et des services ORTHEZ
CEDEX
ULIS UE TROUBLES FONCTIONS COGNITIVES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33615VAE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Esthétique cosmétique parfumerie est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme Vanessa VAUBOURG

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
COIFFURE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme CLARISSE PIGNY
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Augustin - Lycée des
métiers du bien-être, des soins et des services à la
personne et du commerce BORDEAUX
ESTHETIQUE COSMETIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme MAEVA CADOREL

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Membre de l'enseignement

M. JULIEN LABAT
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Augustin - Lycée des
métiers du bien-être, des soins et des services à la
personne et du commerce BORDEAUX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

